



Institut québécois  
de planification  
financière

## **Mémoire de l'Institut québécois de planification financière**

Présenté dans le cadre des consultations sur le projet de loi n°141 : Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières.

**Le 18 janvier 2018**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Ministre,  
Mesdames et Messieurs les députés et membres de la Commission,

Merci de nous offrir l'occasion de vous donner notre point de vue sur le projet de loi 141, un projet de loi que nous jugeons pertinent et nécessaire, surtout dans le contexte socioéconomique actuel.

Tout d'abord, permettez-nous de vous dire quelques mots à propos de l'Institut québécois de planification financière (IQPF).

L'IQPF a vu le jour il y a près de 30 ans, en 1989. Il a pour mission de veiller à la formation des planificateurs financiers et de protéger les Québécoises et les Québécois dans la gestion de leurs finances personnelles.

L'IQPF est le seul organisme au Québec autorisé à décerner le diplôme de planificateur financier (Pl. Fin.) et à établir les règles relatives à la formation continue de ses diplômés. Seuls les professionnels reconnus par l'IQPF sont autorisés à utiliser le titre de planificateur financier au Québec.

L'IQPF, c'est une équipe de plus de 20 employés, entourée de plusieurs professionnels compétents et dévoués au développement de la planification financière. Formation continue de haute qualité, cours en ligne ou en classe, congrès de formation, l'IQPF s'adapte sans cesse aux besoins et à la réalité des planificateurs financiers afin de leur permettre d'exercer pleinement leur profession, selon les plus hauts standards d'excellence.

À cet effet, soulignons que le Québec fait figure de pionnier à l'échelle mondiale car, à l'extérieur de la province, l'exercice de la planification financière n'est pas réglementé. L'IQPF est un modèle pour tous les autres organismes voués à la planification financière. Nos exigences académiques de base, le niveau universitaire, sont les plus élevées en Amérique du Nord.

Ces standards d'excellence sont portés par l'IQPF lui-même qui s'est doté d'un ensemble de processus de saine gouvernance. En effet, en mars 2006, nous avons adopté un rigoureux code d'éthique et de déontologie. Depuis la création de l'IQPF, les fonctions de président-directeur général et de président du conseil ont toujours été séparées. Depuis 2004, un représentant du public siège au conseil et celui-ci est maintenant à parité hommes-femmes, avec même une majorité de femmes depuis l'exercice 2016-2017. Un comité de gouvernance est actif depuis 2006 et, depuis 2010, tous les administrateurs de l'IQPF suivent une formation à ce sujet.

Nous en sommes déjà au 3<sup>e</sup> cycle de notre planification stratégique (8<sup>e</sup> année). Celle-ci encadre toutes nos actions en toute transparence et établit clairement nos visées. Les administrateurs de l'IQPF ont ainsi toute l'information nécessaire pour prendre des décisions éclairées, en lien avec sa mission, sa vision et ses valeurs. Depuis 2010, nos travaux sont suivis par des tableaux de bord, et des indicateurs de performance mesurent l'atteinte de nos résultats.

Notre raison d'être est la formation et le développement des compétences des professionnels de la planification financière. Certains pourraient nous reprocher de détenir le monopole sur la formation des Pl. Fin., mais notre expertise est reconnue de façon unanime et le contenu de la formation a été développé par des Pl. Fin., pour des Pl. Fin., selon les plus hauts standards d'excellence évoqués précédemment.

Le public doit connaître le rôle d'accompagnateur du planificateur financier, savoir ce que fait un planificateur et être en mesure de différencier le titre de Pl. Fin. de celui des autres acteurs de l'industrie.

Parce qu'il peut avoir des conséquences importantes sur la protection des avoirs des Québécois et sur leur santé financière, un encadrement adéquat du secteur financier est l'une des priorités de l'IQPF, et des quelque 5 000 planificateurs financiers du Québec.

Plus que jamais, les Québécois ont besoin de pouvoir se fier à des professionnels intègres et compétents en raison des menaces qui pèsent sur leur sécurité financière et leur patrimoine.

Ces menaces sont nombreuses :

- Entre 2000 et 2016, la dette moyenne des consommateurs québécois, sans compter l'hypothèque, a bondi de 73 %, passant de 10 443 \$ à plus de 18 000 \$, selon l'Institut de la statistique du Québec et Équifax. Et cette dette continue d'augmenter.
- Près du deux tiers des Québécois estiment ne pas disposer de toutes les connaissances nécessaires pour planifier adéquatement leur avenir financier et une majorité d'entre eux considèrent avoir besoin d'aide en la matière, selon un sondage SOM réalisé pour l'IQPF en octobre 2017.
- Entre 2015 et 2016, le nombre de dossiers d'insolvabilité pour les personnes de 65 ans et plus – des gens qui auraient dû être prêts à prendre leur retraite – a bondi de 10 % selon Statistique Canada.
- La croissance moyenne du revenu réel par famille est faible depuis 2000, elle est à peine de 0,4 %<sup>1</sup>.
- La surconsommation continue d'être encouragée socialement, au détriment des décisions financières responsables.
- Les fraudes importantes qui ont eu lieu ces dernières années en laissent présager d'autres qui pourraient avoir des conséquences plus graves encore, notamment en raison de la facilité d'accès aux produits financiers en ligne.

Considérant ces réalités, et en tant qu'organisme socialement responsable, l'IQPF ne peut que saluer l'esprit et les grands principes du projet de loi 141, notamment celui de proposer un guichet unique, représenté par l'Autorité des marchés financiers, et de mieux encadrer les transactions sur le web, un univers extrêmement complexe et propice à de nombreux dérapages et malversations. Cette approche permettra de faciliter la protection du public et son accès à une information fiable et de qualité, ce qui, nous le croyons, contribuera à le sécuriser face à sa situation financière.

Au-delà des questions strictement pécuniaires, l'IQPF est conscient de l'impact des finances personnelles sur la santé psychologique des Québécois. C'est d'ailleurs pourquoi nous prenons tous les moyens pour les rassurer et les outiller, notamment grâce à des campagnes éducatives et de sensibilisation grand public, menées au moins deux fois par année.

Selon un sondage réalisé en octobre 2017<sup>2</sup>, l'argent et les finances personnelles seraient les premières sources de stress dans la vie de 31 % des Québécois, loin devant le travail (21 %), la santé (10 %) et la famille (9 %).

---

1. Selon Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec.

2. Sondage réalisé par SOM du 19 au 24 octobre 2017 auprès de 1 021 Québécoises et Québécois âgé(e)s de 18 ans ou plus. La marge d'erreur est de 3,8 %.

Lorsqu'on demande aux Québécois si la gestion de leurs finances a déjà occasionné des situations malencontreuses, l'anxiété arrive bonne première avec 42 %, suivie des chicanes de couple (29 %), de l'insomnie (26 %) et des cachotteries faites à un proche (14 %). Seulement 38 % des répondants ont affirmé ne pas avoir vécu l'une ou l'autre de ces situations au cours de leur vie lorsqu'il était question de leur santé financière.

L'IQPF a également sondé le niveau d'aisance des Québécois à discuter de leur situation financière : 33 % se disent très ou plutôt mal à l'aise d'en parler avec leurs proches, alors que 20 % se disent très à l'aise d'aborder le sujet. Par contre, face à un professionnel de la planification financière, la confiance monte à 34 %.

Cette situation s'explique aisément.

Compte tenu de sa formation multidisciplinaire et du point de vue global et personnalisé qu'il porte sur chaque situation, le planificateur financier est certainement l'un des professionnels les mieux placés pour répondre aux besoins des Québécois en matière de gestion des finances personnelles. En améliorant la situation financière de ses clients, il leur assure la paix d'esprit et permet la réalisation de leurs objectifs.

L'IQPF a commandé une analyse de la valeur économique des activités de planification financière<sup>3</sup> visant, entre autres, à documenter l'effet de conseils de qualité sur la situation financière des particuliers. Il est apparu que :

Pour un échantillon de 157 clients suivis sur une période de trois ans, l'intervention d'un planificateur financier a produit des résultats moyens très positifs sur le plan des revenus, avec une augmentation de 5,3 % par année; de l'endettement, avec une diminution de 3,5 % par année; et des placements, avec une augmentation de 16,3 % par année.

Si le Québécois moyen avait bénéficié du même rendement financier sur trois ans que le client d'un planificateur financier, son revenu aurait crû de 5 700 \$, son endettement aurait diminué de 6 900 \$ et ses placements auraient augmenté de 52 500 \$. Ces résultats ne dépendent pas des caractéristiques personnelles des planificateurs financiers, il s'agit de constats touchant l'ensemble de la profession.

Les Québécois qui font affaire avec un planificateur financier se disent fort satisfaits de l'impact de ce professionnel dans leur vie. Ils considèrent, entre autres, que leurs affaires financières sont plus en ordre, qu'ils ont une plus grande paix d'esprit et qu'ils sont plus près d'atteindre leurs objectifs de vie. Il s'agit d'un apport primordial dans le présent contexte de précarité économique et d'endettement croissant des familles. Inutile de préciser qu'une meilleure santé financière des Québécois aurait un impact positif indéniable sur les finances publiques et sur la capacité du gouvernement du Québec à affronter les soubresauts économiques qui pointent à l'horizon, surtout dans un contexte inévitable de vieillissement de la population.

Soulignons que les résultats susmentionnés sont cohérents avec ceux d'études pancanadiennes menées notamment par le *Financial Planning Standards Council*<sup>4</sup> et le CIRANO<sup>5</sup>.

Dans un univers financier toujours plus complexe et en constant mouvement, l'approche intégrée et multidisciplinaire du planificateur financier est à la fois unique et nécessaire. Et c'est pourquoi l'IQPF poursuit ses efforts pour mieux faire connaître la profession, tant auprès du grand public et des étudiants que des autres professionnels en gestion des finances personnelles.

---

3. Pierre Emmanuel Paradis (APPECO), Analyse de la valeur économique des activités de planification financière – Octobre 2017.

4. FPSC – The Value of Financial Planning, 2013.

5. Claude Montmarquette et Nathalie Viennot-Briot, Econometric Models on the Value of Advice of a Financial Advisor. CIRANO, 2012-RP-17.

Aucun autre expert ne tient un rôle-conseil aussi vaste, dans autant de domaines. Le planificateur financier couvre l'assurance et la gestion de risque, les aspects légaux, les finances, la fiscalité, les placements, la retraite et la succession. La relation durable qu'il entretient avec ses clients le rend plus à même de développer un rôle de confident. Un planificateur financier comprend les émotions ressenties face à l'argent. Il peut prévoir les comportements qui en découlent et, au besoin, proposer des ajustements, dans le meilleur intérêt de ses clients.

Bien plus qu'un conseiller, un planificateur financier est un gardien, un *coach* et un assureur d'avenir. Compte tenu de la complexité croissante des marchés, du manque de certitude quant à la fiabilité de certains produits financiers et des risques de fraude et d'endettement accrus, il importe de protéger et de faire grandir son rôle dans notre société. De même qu'il importe de mieux encadrer le secteur financier dans son ensemble, tel que le propose ce projet de loi.

Soyez donc assurés, Monsieur le Président, Monsieur le Ministre et Mesdames et Messieurs les députés et membres de la Commission, de notre aide et de notre entière collaboration afin de continuer à toujours mieux protéger et informer le public, et ce, sur tous les aspects touchant à la saine gestion des finances personnelles.